

# INFO BARTRENG

## AVIS AU PUBLIC

- Par décision du 22 mars 2024, le conseil communal a approuvé la modification du règlement fixant les modalités d'inscription aux cours pour adultes et les droits d'inscription.

La décision a été approuvée par le Ministre des Affaires Intérieures en date du 21 mai 2024.

- Par décision du 26 avril 2024, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence dans la rue Leudelage à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 6 mai 2024 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 8 mai 2024.

- Par décision du 26 avril 2024, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence dans la rue des Romains à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 6 mai 2024 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 8 mai 2024.

- Par décision du 26 avril 2024, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence dans la rue de Mamer à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 6 mai 2024 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 8 mai 2024.

- Par décision du 26 avril 2024, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence dans la rue de la Pétrusse à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 6 mai 2024 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 8 mai 2024.

# AVIS AU PUBLIC (SUITE)

- Par décision du 26 avril 2024, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence dans la rue de Dippach à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 6 mai 2024 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 8 mai 2024.

- Par décision du 26 avril 2024, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence dans la rue de l'Industrie à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 6 mai 2024 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 8 mai 2024.

- Par décision du 26 avril 2024, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence dans la rue des Romains à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 6 mai 2024 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 8 mai 2024.

- Par décision du 26 avril 2024, le conseil communal a approuvé un règlement de circulation d'urgence au Campus Atert à Bertrange.

La décision a été approuvée par le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics en date du 6 mai 2024 et par le Ministre des Affaires intérieures en date du 8 mai 2024.

# B-NEWS

LA NEWSLETTER DE BERTRANGE



Toutes les dernières nouvelles, à portée de main. Inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle et recevez dans votre boîte aux lettres électronique un récapitulatif des actualités, des rappels importants et les points forts de l'agenda.

Inscrivez-vous dès maintenant, ne manquez pas la première newsletter envoyée après les vacances d'été.



X O X O



scannez-moi !



# MULTICULTI

09.05.2024



La 11<sup>ème</sup> édition du MultiCulti à Bertrange a été un grand succès. Les visiteurs ont apprécié les nombreuses découvertes délicieuses aux différents stands de restauration, ainsi que la programmation sur scène avec des spectacles de musique, de danse et de magie.

Un grand merci à toutes les associations qui ont participé, aux artistes sur scène, aux nombreux bénévoles et bien sûr aux visiteurs qui ont fait de cette édition une journée inoubliable. Nous attendons déjà 2025 et espérons vous voir au Centre Atert le 9 mai.





# SIGNATURE DE LA CHARTE 24.04.2024 DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le 24 avril 2024, les associations ayant signé la charte de développement durable se sont vu remettre leurs certificats. Cette charte de développement durable prévoit certaines obligations dans les domaines de la consommation d'énergie et d'eau, des déchets, de la mobilité, des achats, des manifestations et de la sensibilisation. Cette charte est conçue pour guider les associations locales vers de pratiques plus durables et responsables.

Au total, 24 associations ont signé la charte de développement durable. Elles font office d'exemple au sein de la commune et leurs membres aident à œuvrer en faveur d'une protection climatique active.







**FREE**  
*Gratis*



**12-28**

**JULY 2024**



**/// PARKING CENTRAL BERTRANGE ///**

ENJOY.BERTRANGE.LU

